N°78 Périodique trimestriel • mars - avril - mai 2013

Belgique -België
PP-PB
Bruxelles X-Brussel X
1/2274
Bureau de dépôt
Bruxelles X
P301090

UFAPEC

les Parents et l'Ecole

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Bienvenue à notre nouveau président

Dossier : Cours particuliers... à petites doses

La chasse aux poux

© Charlotte Meert

L'UFAPEC vous invite

à sa fête des familles le 20 avril (p.5-6) : concert, contes, jeux anciens, atelier cirque, présentation de projets d'AP, ...

78

SOMMAIRE

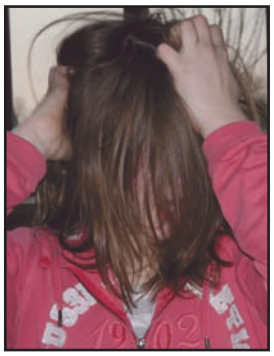

Editorial 3

Echos du mouvement

Un nouveau président pour l'UFAPEC 4

Vie de famille

Fête des familles de l'UFAPEC le samedi 20 avril 5-6

Des réponses à vos questions

Question d'une AP :
statut et assurance pour un professeur de langues en dehors des heures de classe ? 7

La famille et l'école

La chasse aux poux : un travail de longue haleine mais nécessaire ! 8-9

Le débat est ouvert

Adolescence et prises de risques 10-11

Trois heures dans une classe *Neues Lernen* 12-13

***Dossier :* Cours particuliers : À petites doses** 14-18

Billet d'humeur

Joachim, 15 ans, zoome sur son passage dans le technique 19

Pastorale scolaire

Une célébration interculturelle 20

Lu pour vous 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24

UFAPEC
Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC
(Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique)

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • *e-mail : info@ufapec.be*
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique
et aurez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.
N° de compte : 210-0678220-48

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : V. Dautrebande, A. Floor, F. Jeanjean, Joachim, B. Leruth, M. Lontie, B. Loriers, I. Spriet, G. Volders.
Illustrations: Charlotte Meert et Anne-Catherine Van Santen.
Graphisme et impression : IPM printing
Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : F. Jeanjean

Un nouveau président à l'UFAPEC ...

EDITORIAL

François JEANJEAN
Président

© François Jeanjean

Vous vous dites peut-être qu'est-ce que cela change finalement ? ... Et puis, c'est qui ? Quelles sont ses idées ? Comment vont se former son opinion et ses actions ? ...

Ce serait peut-être bien que notre régionale ou regroupement thématique le rencontre ? Ou notre AP ? Ou le chargé de relation UFAPEC ? Ou moi, parent affilié ? ...
Et pour lui dire quoi ? Sera-t-il à l'écoute ? Que va-t-il en faire ? ...
Le président décide-t-il seul des lignes de conduite de l'UFAPEC ? Ou alors est-ce le conseil d'administration ? Ou bien le conseil général de l'UFAPEC ? Ou le secrétaire général ? Ou les permanents ?
Voilà des questions légitimes que vous hésitez peut-être à nous poser !

En fait, l'opinion et l'action de l'UFAPEC naissent de l'échange entre tous les parents. Des parents, qui ont chacun leur histoire et leurs demandes, réunis en association de parents, premier lieu d'échange et de création de solutions. Certains s'y engagent pour aider les autres. Quelques-uns sont intéressés par une action plus globale (échange de bonnes pratiques) et éventuellement plus citoyenne.

Commençons simplement en nous rencontrant de manière informelle lors de la journée des familles ce samedi 20 avril à Meux et de manière plus formelle dans le groupe de travail sur le mémorandum. Ce mémorandum, fruit d'un travail auquel tous nos parents affiliés sont invités, est envoyé à tous les partis pour faire connaitre les attentes et revendications de l'UFAPEC en ce qui concerne la politique de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il sert de base à l'action de l'UFAPEC pour la prochaine législature.

Soyez tous les bienvenus et posez-nous toutes vos questions.

Je voudrais profiter de mon premier éditorial pour remercier Pierre-Paul Boulanger pour son travail au sein de l'UFAPEC. Ses années de présidence ont été marquées par de nombreuses améliorations et notamment par la professionnalisation de l'éducation permanente. Aujourd'hui, grâce à sa détermination, l'UFAPEC jouit d'une reconnaissance importante auprès des partenaires.

Affiliez-vous GRATUITEMENT à notre mouvement!

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site **www.ufapec.be.**
Vous serez alors **informés par notre newsletter et notre cyberlettre et représentés!**
Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be.

Comment obtenir cette revue ?
Pour obtenir la revue trimestrielle **«Les parents et l'école»** pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de **5 €** au numéro de compte suivant : **BE 11 2100 6782 2048** en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. Si cela n'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement !!!

Un **nouveau** président pour l'UFAPEC

© François Jeanjean

François Jeanjean a été élu président de l'UFAPEC le 17 décembre 2012. Il succède à Pierre-Paul Boulanger. Nous l'avons rencontré pour faire plus ample connaissance.

BL : De quelle région viens-tu ?

FJ : Je suis né et j'ai grandi à Wemmel. A 42 ans, j'habite depuis peu à Tervuren.

BL : Quel est ton parcours scolaire et professionnel ?

FJ : J'ai fréquenté l'école primaire Regina Pacis à Laeken, et en secondaire: d'abord l'IND de Laeken, aujourd'hui collège de la fraternité, puis l'Institut Cardinal Mercier de Bruxelles en électromécanique. Je suis ingénieur industriel en électronique, sorti de l'ECAM. Ma vie professionnelle se passe en Flandre : je travaille actuellement pour une société d'équipement audiovisuel pour professionnels.

BL : Combien de fois es-tu papa ?

FJ : J'ai trois enfants : une fille de 15 ans qui est au Collège Saint-Pierre à Jette, une fille de 7 ans qui est dans l'enseignement spécialisé, et un garçon de 6 mois.

BL : Que penses-tu des soupers boudin-compote des associations de parents?

FJ : J'en pense beaucoup de bien, car ce sont des occasions informelles pour les parents de se rencontrer, et de faire la connaissance de l'équipe éducative et de ceux qui l'entourent. On pourrait ajouter des merguez au boudin, pour tenir compte des diversités culturelles !

B.L. : Tu dois aller sur une île déserte, et tu ne peux emporter qu'un livre. Lequel ?

FJ : Sur une île déserte je vais m'ennuyer car j'aime les contacts. C'est aussi pour cette raison que je n'ai pas de télévision. S'il faut vraiment choisir un livre, j'emporterais « La démocratie se meurt, vive la sociocratie », de Gilles Charest. En deux mots, l'adhésion des collaborateurs aux décisions d'une équipe est un gage de réussite.

BL : Faire encore mieux que ce qui se fait actuellement à l'UFAPEC ... tu choisis quel domaine en priorité ?

FJ : Développer encore davantage la représentativité de notre mouvement parental, multiplier les contacts entre AP. C'est un des objectifs de notre **fête des familles** qui aura lieu ce 20 avril à Meux. Chaque AP qui le souhaite sera la bienvenue pour présenter un projet qui fonctionne. Ce sont des occasions de rencontres informelles sans ordre du jour, qui peuvent apporter beaucoup pour ceux qui veulent ouvrir le débat. Au sein des écoles, je trouve qu'il est fondamental que les parents s'impliquent, notamment via leur association de parents. A l'UFAPEC, les parents peuvent s'engager au niveau de leur régionale, et au niveau des instances de l'UFAPEC : CA et conseil général.

BL : Quel message voudrais-tu faire passer en ce début de mandat ?

FJ : L'avis du président n'est pas aussi important que l'on croit, je ne suis qu'une voix. Le débat doit se faire parmi tous les parents. Je suis content de ce qui se fait à l'UFAPEC par les permanents, notamment le travail d'éducation permanente qui est reconnu par nos partenaires, ainsi que le travail du CA et du conseil général.

BL : Une devise ?

FJ : Je suis actif dans quelques associations et j'aimerais « rapatrier les belges en démocratie ». Un projet citoyen auquel j'ai participé et qui m'a interpellé est le G1000, sommet citoyen, une nouvelle forme de participation démocratique. Ce fut un regroupement de 1000 individus au départ du 11 novembre 2011. J'étais facilitateur d'un groupe, et nos réflexions ont tourné autour de sujets de société comme la sécurité sociale, l'immigration, ... Ce processus me fait réfléchir et est très riche au niveau des rencontres entre citoyens, choisis pour leur diversité. Je me rends compte que ce qu'on appelle opinion publique n'existe pas, mais que chacun a son opinion, et que les échanges donnent de la maturation à nos réflexions.

Propos recueillis par Bénédicte Loriers

© Violaine Dautrebande

Rejoignez-nous à la **fête des familles** de l'UFAPEC le **20 avril 2013**

L'UFAPEC représente les parents et pas uniquement les associations de parents. Cette première fête des familles vous permettra de rencontrer d'autres parents d'AP, de partager avec eux vos expériences, d'entendre la présentation de différents projets d'AP, et de puiser dans de nouvelles idées pour faire le plein d'énergies sur le thème de la place des parents dans l'école. Tout cela avec vos enfants, pour vivre un moment de détente unique.

AU PROGRAMME

- **14h00 :** accueil des participants
- **14h30 :** présentation de différents projets d'AP
- **15h15 :** vote des projets et goûter
- **16h :** concert familial « Tom white shoes »
- **16h45 :** remise des prix des meilleurs projets d'AP

- **14h30 à 17h30 :** activités pour enfants (ateliers de cirque, grimages, château gonflable, grands jeux en bois, contes)

© Michaël Lontie

Tom white shoes

© Yvon Pierard

Espace conte avec Agnès Lohest
- 14h30/14h50 : 8-12 ans
- 15h/15h20 : 5-8 ans
- 15h30/15h50 : 3-5 ans

© Bernard Hermant

Lieu : Ecole Notre-Dame, rue du Village, 20 à 5081 Meux
sortie E411 n°12 - Parking aisé sur la place de l'église de Meux.

Renseignements et inscription : info@ufapec.be ou 010/42.00.50.
Pour des raisons d'organisation, inscription obligatoire,
validée après réception de votre paiement, **au plus tard le lundi 15 avril.**

3€/adulte et 2€/enfant (jusqu'à 12 ans)*
sur le compte IBAN de l'UFAPEC : BE11 2100 6782 2048

**une boisson, une glace et un morceau de tarte inclus.*

Venez présenter vos projets d'AP à la **fête des familles** de l'UFAPEC le **20 avril 2013**

© AP école ND Meux

Vous êtes parent actif dans une association de parents ? Vous avez des activités qui tournent et qui pourraient intéresser d'autres associations de parents ?

Alors choisissez une idée parmi les projets de votre AP et venez la présenter oralement (5 minutes max.) lors de notre « fête des familles ». Votre activité sera peut-être retenue et élue par le jury des participants du 20 avril. Des prix (livres et jeux de société) sont prévus pour les projets primés. Ceux-ci sont sélectionnés sur base de leur **originalité,** de leur **ouverture** sur le **quartier de l'école**, de leur **diversité culturelle**. Si vous mettez en place un évènement novateur, rassembleur, ... que ce soit dans une école fondamentale ou secondaire, inscrivez-vous dès maintenant. Lancez-vous ! Vous en reviendrez riches de nouvelles idées et de **partages d'expériences** pour votre association de parents et l'école de vos enfants.

Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

UFAPEC

L'UFAPEC vous invite à sa Fête des familles

Présentation de projets d'associations de parents, atelier de l'école du cirque de Gembloux, concert de Tom White shoes, grands jeux en bois, grimages, château gonflable, conteuse, petite restauration...

Samedi
20 avril 2013
14h > 17h30

Ecole ND de Meux
(La Bruyère)
Rue du Village, 20
5081 Meux
Parking aisé à l'église

Inscription obligatoire :
info@ufapec.be
010/42.00.50 • www.ufapec.be

PAF: 3 € adulte
2 € enfant

Une AP nous interroge *sur le statut pour un professeur de langues en dehors des heures de classe, en extrascolaire. Elle se demande aussi quelle assurance doit prendre cette personne?*

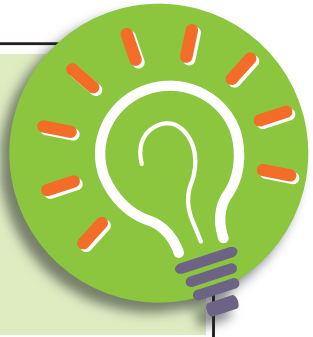

Une maman, qui n'est pas professeur dans l'école, s'est proposée pour donner des cours de langues en dehors des heures de classe, en extrascolaire. Nous ne savons pas, en tant qu'AP, comment l'orienter par rapport à l'assurance qu'elle doit prendre: est-ce que l'AP peut la couvrir ? Si oui, comment ? A quoi s'engage-t-on en cas de pépin ? Doit-elle plutôt passer par l'assurance de l'école ? Dans les 2 cas, est-ce qu'il est correct que les parents la rétribuent directement sur son compte personnel ? L'AP aimerait la soutenir car elle est très motivée pour donner ses cours et il en va de l'intérêt de nos enfants...

Au niveau du statut, il y a trois possibilités si l'AP est en association de fait et quatre possibilités si elle est constituée en asbl.

Si l'AP est en association de fait, elle ne peut pas établir de contrat d'emploi, mais peut faire appel à un ALE. Elle peut aussi défrayer des animateurs « bénévoles » (ateliers ou activités avec des élèves). Cette maman peut donc rendre un relevé de défraiement de volontaire, si toutefois le montant ne dépasse pas 32,71€/jour, ou 1.308,31€/an pour l'ensemble de ses activités de volontariat. Dans ce cas, l'AP doit signer avec cette maman une convention de volontariat, disponible sur demande au secrétariat UFAPEC, dans laquelle sera stipulée la nature de la prestation. Cette maman peut aussi avoir un statut d'indépendant ; elle envoie alors une facture à l'AP ou à chaque famille qui contribue au cours.

Si l'AP est en asbl, elle peut, en plus des trois cas cités ci-dessus, l'engager sous contrat d'emploi.

Assurance

Si elle est **indépendante**, elle doit s'assurer elle-même : il faut lui conseiller la souscription d'un contrat RC Professionnel Professeur de langues.

Si elle est engagée sous contrat **ALE**, elle est assurée contre les accidents du travail et sur le chemin du travail par le service ALE. De même, si elle occasionne des dommages lors de l'exercice de l'activité, c'est la police d'assurance de l'ALE qui couvre sa responsabilité civile (RC).

Dans les cas du **volontariat**, l'AP doit d'abord demander à la direction de l'école si l'assurance scolaire la prend en charge.

L'UFAPEC peut aussi, dans certaines conditions, proposer une couverture assurance pour les membres d'une AP affiliée. Il faut donc que la personne qui donne les cours en extrascolaire soit aussi parent d'enfants dans l'école qui organise les cours. Elle est alors membre de droit de l'AP. Cette AP doit bien sûr être en ordre d'affiliation et avoir communiqué les coordonnées de la personne qui donne les cours. En effet, est reconnu comme volontaire par l'UFAPEC tout membre d'une AP affiliée dont l'UFAPEC a les coordonnées dans son fichier (nom, prénom, adresse postale et moyen de contact rapide: téléphone ou mail[1]. Les coordonnées peuvent avoir été communiquées par le parent lui-même, par un membre du comité en cours d'année ou via le formulaire de composition d'AP (FCAP). **Seuls les volontaires liés à une AP en ordre d'affiliation sont couverts par l'assurance UFAPEC.** Nous insistons donc sur l'importance de s'enregistrer sur le site de l'UFAPEC et/ou de renvoyer le FCAP listant tous les membres de l'AP au secrétariat de l'UFAPEC le plus vite possible en début d'année scolaire (avec versement des 15g d'affiliation de l'AP).

En conclusion :

Si l'AP en association de fait est en ordre de cotisation et remplit les règles d'affiliations propres pour l'assurance UFAPEC, la maman membre de l'AP sera donc couverte par l'assurance de l'UFAPEC, sur base de la convention de volontariat et de l'existence d'un agenda des prestations. Pour ce faire, des copies de la convention signée par les deux parties et du calendrier des prestations devront être envoyées à l'UFAPEC, et cela avant les prestations.

Sources :

http://www.ufapec.be/association-de-parents/guide-des-ap/une-ap-comment-2/une-ap-comment/faut-il-s-assurer.html

http://www.rva.be/D_opdracht_PWA/Regl/Werknemers/T22/SubcontentFR-05.htm

Bénédicte Loriers

[1] ces coordonnées sont utilisées par l'UFAPEC uniquement pour l'assurance et pour les services associés à l'affiliation et ne sont jamais diffusées à des tiers.

La chasse aux poux : un travail de

Le retour des poux est annoncé dans l'école de votre enfant ?
Rien de grave, pas de panique !! Il suffit de réagir rapidement et efficacement
pour éviter que toute la classe et la famille se gratouillent la tête...

© Anne Floor

La pédiculose n'est pas une maladie honteuse. Hélas, de nombreux enfants sont encore stigmatisés, pointés du doigt, mis sur le côté pour la simple raison qu'ils sont porteurs de poux. Rappelons que ce n'est pas un manque d'hygiène qui attire les poux... tout ce que ces derniers aiment, c'est la chaleur du cuir chevelu, il a en effet besoin d'une température variant de 28 à 32°. Il se nourrit en piquant la peau, pour prélever une petite quantité de sang.

Ne pas dramatiser et s'informer sont les meilleures tactiques pour se débarrasser de ces petits insectes qui s'incrustent sans y être invités !!

Tout le monde peut attraper des poux. Il est bon de se rappeler que le pou de tête ne transmet aucune maladie et n'a aucun effet négatif sur la santé de l'enfant. Cependant, sa présence dans les cheveux provoque des démangeaisons : en piquant, le pou envoie de la salive dans le derme. Ce sont les piqûres du pou qui chatouillent et si l'on gratte les petites plaies laissées par celles-ci, elles risquent de s'infecter.

Contrairement à une idée préconçue, le pou ne saute pas, mais se déplace d'une tête à une autre par simple contact. Comme c'est en collectivité que les poux ont le plus l'occasion de se propager, il est important d'informer l'école si votre enfant a des poux. Tous les parents doivent alors être prévenus que les poux sont de retour. Chacun pourra dès lors inspecter la tête de son enfant et le traiter dès l'apparition de poux ou de lentes. Le mot d'ordre doit être : « tous ensemble contre la colonisation des poux sans culpabiliser, ni juger ou exclure» !!

COMMENT DÉTECTER LA PRÉSENCE DE POUX ET DE LENTES ?

Le premier indice ne vous échappera pas : votre enfant se gratte régulièrement le cuir chevelu et se plaint que cela chatouille. Le haut de la nuque et l'arrière des oreilles sont les zones que les poux affectionnent le plus. Pour les voir plus facilement, il est conseillé de mouiller les cheveux et de les peigner mèche par mèche à l'aide d'un peigne spécial. Faire cela au-dessus d'un linge blanc vous aidera à mieux les repérer, car ils sont de couleur brunâtre. Les lentes, elles, sont blanches ou grisâtres et ovoïdes. A l'œil nu, on les confond souvent avec des pellicules. La différence est que les lentes ne se détachent pas facilement des cheveux ou de leur racine. En effet, elles sont cimentées à la gaine des cheveux ou à une fibre vestimentaire par une substance collante.

COMMENT TRAITER ?

Votre pharmacien vous conseillera des médicaments à appliquer sur les cheveux et qui vont tuer les poux et les lentes. Veillez à respecter scrupuleusement le mode d'emploi au risque de ne pas éliminer tous ces intrus. Souvent il est demandé deux applications à une semaine d'intervalle, surtout ne faites pas l'impasse sur la deuxième application, car les lentes non tuées à la première application sont devenues des poux. Conjointement, vous pouvez également les détacher à l'aide d'un peigne à poux ou à la main. Armez-vous de patience : il faut au minimum consacrer 5 à 10 minutes par jour à ce travail pendant trois à quatre semaines si vous voulez éradiquer tous ces parasites. Pour les poux, un peigne électrique peut s'avérer parfois utile. Il faut savoir également que le pou peut survivre en dehors des cheveux quelques heures, mais rarement plus de 24 heures. Les bonnets, casquettes, chapeaux, écharpes, peluches, taies d'oreiller, brosses et peignes peuvent donc aussi être source de colonisation. Une grande lessive est donc nécessaire.

longue haleine mais nécessaire !

QUE FAIRE PRÉVENTIVEMENT ?

Le pou vit en toute saison. Utiliser les médicaments contre les poux de manière préventive est tout à fait inutile : cela n'empêchera pas les poux de s'installer dans la chevelure de votre bambin. Et il ne faut pas oublier la toxicité de ces produits lorsqu'ils sont utilisés de manière répétée. Certains parents se tournent vers des essences de plantes à but préventif. Les études scientifiques n'en démontrent pas l'efficacité, mais chacun agira selon ses convictions.

Ce qui en tout cas peut être facilement mis en place à la maison et à l'école : apprendre à ne pas échanger sa brosse à cheveux, son bonnet, sa couverture et bien entendu, à chacun son doudou !

QUE PEUT FAIRE L'ASSOCIATION DE PARENTS ?

Soyons bien clair : il n'y a pas de bons ou de mauvais parents. A ce sujet, comme beaucoup d'autres, les contacts parents-enseignants sont primordiaux. Le parent doit se sentir à l'aise pour parler du sujet et ne pas craindre par exemple que son enfant soit relégué seul, sur un banc, comme un pestiféré ! L'association de parents peut proposer une soirée-débat pour discuter des poux, mais aussi élargir à d'autres sujets de santé collective comme la malbouffe, la prévention contre la grippe (bien se moucher, se laver les mains le plus possible,...), les toilettes à l'école, en bref, tout ce qui touche aux maladies contagieuses à l'école où il en va de la responsabilité de chacun. Ce serait dommage qu'un sujet comme les poux chez les enfants affecte les bonnes relations entre élèves, parents et enseignants !

Cette rencontre peut être l'occasion de distribuer des brochures telle que « danse avec les poux » réalisée par « question santé » en 2011. Diverses lectures peuvent également être proposées aux enseignants, pour lancer un débat en classe avec les enfants. Pourquoi ne pas profiter d'un sujet comme celui-ci pour faire une éducation à la citoyenneté et au respect de l'autre ?

Nous terminerons par quelques mots sur la réglementation scolaire au sujet des poux. L'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 14 juillet 2011 dit : « **pas d'éviction systématique** des élèves atteints de pédiculose. Seuls les élèves atteints de pédiculose persistante malgré les recommandations du service seront évincés **pour une période maximale de 3 jours**. Le retour à l'école est conditionné à la présentation d'un certificat médical attestant l'absence de poux ». Il est donc illégal qu'un enfant soit écarté de l'école par une personne qui n'appartient pas au Service PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole). L'idéal est bien entendu de gérer ces problèmes de manière collective et en interne, afin d'enrayer l'épidémie et éviter que des enfants soient écartés de l'école et par conséquent que leur scolarité en soit bouleversée.

CONSEILS PRATIQUES POUR L'ÉCOLE ET POUR LA MAISON

- Avoir des portemanteaux individuels.
- Mettre le bonnet, casquette, bandeau, écharpe... dans la manche du manteau et pas dans une « boîte à chapeaux ».
- Prévoir un couchage personnel (taie) pour le coin repos.
- Pour les petites filles aux longs cheveux, il est conseillé de leur attacher les cheveux. Les fillettes éviteront de jouer « à la coiffeuse ».
- Laver par précaution bonnets, écharpes, taies d'oreiller, vestes, brosses à cheveux et veiller à ce que les enfants ne se les échangent pas. La lessive doit se faire à 60°. Une alternative est d'enfermer le vêtement dans un sac en plastique durant 10 à 15 jours.
- Plonger les peignes et brosses dans de l'eau très chaude pendant 10 minutes.
- Appliquer quelques gouttes sous forme d'essence de lavande dans la nuque et derrière les oreilles, pour l'effet préventif présumé de la lavande.
- Surveiller les cheveux de vos autres enfants et des adultes qui habitent la maison.

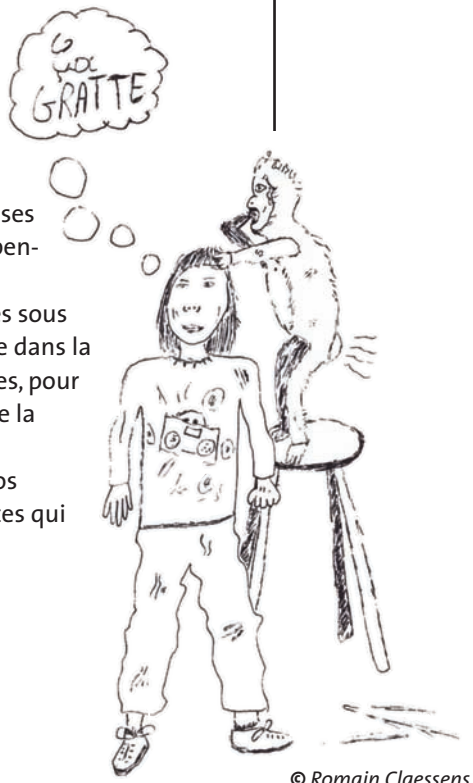

© *Romain Claessens*

Violaine Dautrebande

Sources :

http://www.danseaveclespoux.be/

http://www.mc.be/binaries/pou_tcm377-109329.pdf

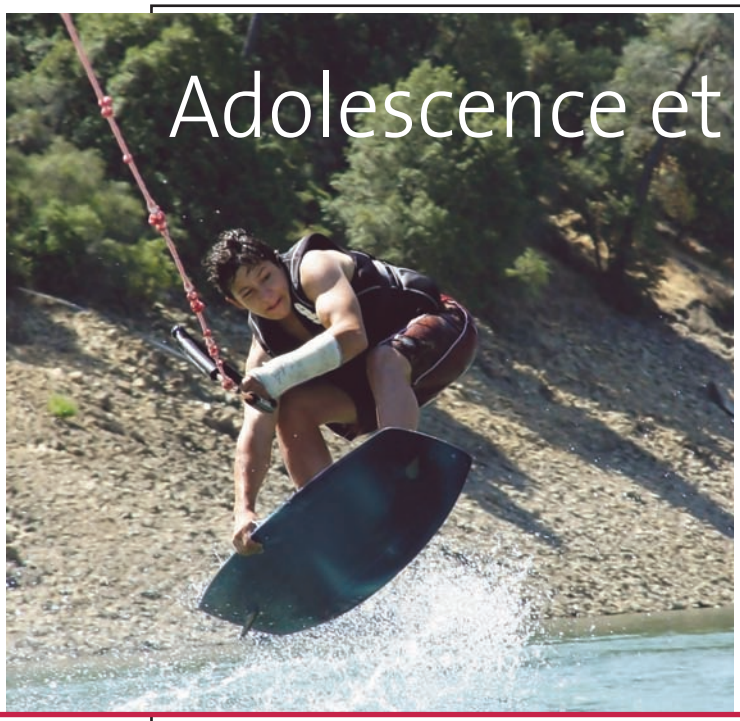

© Photoxpress

Adolescence et prises de risques

Durant les premiers temps de l'enfance, la perception du danger, et donc la notion de risque, n'existe pas. C'est justement par la prise de risque, par la succession d'actions risquées qui ne se terminent pas toujours de manière heureuse, que l'enfant va peu à peu prendre conscience que le fait d'agir d'une telle manière implique la possibilité d'une telle conséquence. A l'adolescence, les enjeux liés à la prise de risque vont se modifier et se complexifier.

PRISES DE RISQUES DURANT L'ENFANCE

Ce n'est qu'aux environs de l'âge de 8 ans que l'enfant prend pleine mesure de ce qu'est la mort, de son irréversibilité et du fait qu'elle peut l'atteindre lui aussi[1]. Les limites imposées par les parents, la famille, l'école ou autres sont donc nécessaires à l'enfant. Il en a besoin puisque lui-même ne peut pas avoir conscience seul du bienfait de ces limites sur lui.

Plus tard, le pourquoi des limites peut lui être expliqué, en fonction de son âge et de ses capacités de compréhension. Mais, eu égard à l'état de développement de l'enfant et du degré de complexité des limites imposées, il ne sera pas toujours possible de lui en faire mesurer toutes les subtilités.

En grandissant, l'enfant affine sa perception du danger et sa compréhension des lois naturelles, personnelles ou sociales. Sa maîtrise des choses et des circonstances va progressivement modifier son positionnement face aux mises en garde de ses aînés en général, de ses parents en particulier. Dès lors, on pourrait croire que la gestion du risque dans un cadre éducatif va s'en trouver facilitée. Et ce sera le cas, mais, en général, de manière limitée dans le temps. Car l'enfant va rapidement connaître une phase de métamorphose : l'adolescence.

[1] Cf. FLOOR A., Les jeux dangereux, ce n'est plus du jeu !, Analyse UFAPEC n°20.11, Septembre 2011 : http://www.ufapec.be/nos-analyses/2011-jeux-dangereux/.

PRISES DE RISQUES DURANT L'ADOLESCENCE

Les adolescents n'ont pas tous la même conception du risque mais des traits majeurs peuvent être dégagés. On parlera de conduites à risque lorsqu'il y a danger pour une personne, que ce soit la personne qui agit ou une personne qui subit. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il y ait une volonté de se mettre ou de mettre autrui en danger.

Bien souvent, l'adolescent n'a pas conscience du risque ; il ne mesure simplement pas le risque, ne prend pas tous les éléments en compte, ou est aveuglé par l'opportunité, la recherche du plaisir. En effet, l'une des caractéristiques de l'adolescence est d'agir par pulsion. Les adolescents ne parlent d'ailleurs pas spontanément en termes de « risque ». Ils disent plutôt : « On va faire la fête ». D'autres jeunes, ou les mêmes à d'autres moments, ont dépassé ce stade pulsionnel et ont pleinement conscience des risques. Mais ils estiment que le risque vaut le coup, que vivre est un risque. L'adolescent a conscience qu'il peut désormais faire des choix, et donc qu'il peut prendre des risques. Enfreindre les règles, c'est aussi, pour certains, prendre un risque. C'est grisant. Et ça leur procure un bénéfice en terme d'image aux yeux de pairs. A ce propos, il est remarquable de constater qu'en prenant un risque, le jeune ne recherche pas nécessairement la même chose qu'un autre : l'un cherchera à ressentir des sensations fortes, l'autre à s'évader ou à fuir ses soucis, un autre encore à montrer à ses semblables de quoi il est capable pour se faire aimer ou accepter d'eux. La façon d'appréhender les risques dépend donc de dimensions psychologiques, particulières à chacun, et est lié à ses perceptions propres et à son vécu.

FAUT-IL S'EN INQUIÉTER ?

Les conduites à risque ne sont pas toujours répétées dans le temps. Ça peut être tout à fait ponctuel. « Ce serait une erreur de se focaliser sur les conduites à risques des adolescents », disait le sociologue Damien Favresse[2] lors d'une conférence du CLPS-Bruxelles en novembre 2012. « Ça risque de renforcer ce comportement. Par ailleurs, ils ont besoin de passer par cette phase pour se construire une identité, se mesurer aux autres et éventuellement en tirer des avantages. L'adolescent n'a pas le même regard que l'adulte sur le risque et il rebondit plus facilement que l'adulte après un échec ou une déception ». Par contre, si un adolescent s'adonne de manière répétée à une ou plusieurs conduites à risque (il a été constaté que des adolescents s'adonnant à certaines conduites à risques avaient tendance à pratiquer d'autres conduites risquées simultanément ou consécutivement – comme l'usage d'un type de drogue avec un autre type de drogue, ou l'usage de drogues en lien avec les premières relations sexuelles/les relations sexuelles non protégées ou non souhaitées[3]), l'adulte qui le constate a le devoir de s'en inquiéter. La fréquence ou l'intensité peuvent constituer le problème majeur. Elle exprime une fuite, la volonté de ressentir un vertige pour « tenter de lutter contre des vécus profonds d'ennui, de déprime, de morosité, d'échec, de doute, d'angoisse, de perte d'identité et de sens »[4]. Cette expression doit être ressentie comme un appel au dialogue intergénérationnel (avec des adultes qu'il reconnaît lui-même comme dignes de confiance et de confidence) : « Ce message de vulnérabilité n'est pas le fait de tous les jeunes, mais lorsqu'il est présent, l'appel est toujours adressé aux adultes, bien qu'il soit évidemment tenu secret, loin des parents, exprimé à l'insu du jeune, dans le vif de l'excitation et de l'euphorie qui unit et réunit le groupe d'adolescents »[5]. Notons ici que ceci vaut aussi bien pour des pratiques perçues positivement par la société (beaucoup travailler, faire beaucoup de sport,...) que négativement (faire usage de drogues, avoir une alimentation inappropriée ou déséquilibrée, poser des actes violents...).

MAIS CONCRÈTEMENT, QUE PEUVENT FAIRE LES PARENTS SINON SE RENDRE DISPONIBLES POUR DIALOGUER AVEC LEURS ADOLESCENTS ?

D'abord rester eux-mêmes et rester parents. Ensuite tenter de prévenir la distanciation, voire même l'opposition du jeune vis-à-vis de la famille et de ses membres. Il s'agit ensuite de discuter avec lui du mode de fonctionnement familial et de l'aider à y trouver sa place. Par rapport au monde extérieur à la famille, il paraît essentiel de lui laisser des occasions d'expérimenter et de se réaliser dans des lieux et via des activités diverses, plutôt que de tout dramatiser et de prédire ce qui se passera « si ». En acceptant qu'il trouve des référents différents de ceux qu'il côtoie dans le strict environnement familial. L'entourage amical a aussi son importance ; il n'est certainement pas anodin de préciser ici que la pratique de conduites à risques se fait le plus souvent à l'extérieur du cercle familial. Ici aussi, c'est par le dialogue que le parent pourra se rendre compte de ce que vit son enfant et le guider dans sa réflexion – en lui reconnaissant le droit de côtoyer qui il veut (en connaissance de cause) et de cultiver un « jardin secret ». Ceci étant dit, il est illusoire de croire que les conduites à risques ont des sources uniquement extérieures. Ce que vit le jeune en famille y participe et la famille elle-même peut parfois inciter à la conduite à risque (initiation à l'usage d'alcool, usage problématique de jeux vidéo...). Et enfin, s'il ne fallait retenir qu'une chose, ce serait celle-ci : prévenir le recours problématique à des conduites à risque, c'est d'abord préparer l'adolescent à une dynamique d'écoute, d'attention et de compréhension en respectant qui il est à chaque moment de la construction de son processus identitaire.

Michaël Lontie

© Demi-Brooke

[2] Damien Favresse est sociologue et chercheur au Service d'Information Promotion Education Santé de l'Ecole de Santé Publique de l'Université Libre de Bruxelles (SIPES-ULB).

[3] Voir l'Enquête Internationale sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire (Health Behaviour of School-aged Children) : http://www.hbsc.org ou http://sipes.ulb.ac.be

[4] FLOOR A., Les jeux dangereux, ce n'est plus du jeu !, Analyse UFAPEC n°20.11, Septembre 2011 : http://www.ufapec.be/nos-analyses/2011-jeux-dangereux/.

[5] HIRSCH, D., Conduites à risques dans l'enfance et à l'adolescence, intervention lors d'une journée organisée par la Ville de Bruxelles en octobre 2010. Issu de FLOOR A., Ibidem.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 33.12 La notion de risque chez les adolescents.

Trois heures dans une classe « Neues Lernen »

Dans le cadre d'une analyse sur les Neues Lernen, une dynamique pédagogique qui vise à varier les modes d'apprentissage dans le but de répondre au fonctionnement multiple du cerveau humain, nous nous sommes rendus dans une classe de deuxième secondaire de l'Institut-Saint-Joseph de Ciney. Le texte que nous vous proposons ici relate ces quelques heures passées ensemble.

« Institut-Saint-Joseph de Ciney. Un vendredi. 13h00. La sonnette retentit dans la cour. Les petits attroupements se font et se défont au compte-goutte. Les élèves convergent vers un endroit indiqué, qu'ils connaissent. Ils savent où ils sont attendus. Les uns vont vers les vestiaires de la salle de gym, d'autres ont cours dans le bâtiment « Europe ». Presque comme un seul homme, les profs surgissent de leur local, sis dans le bâtiment « Béjart ». Certains ont encore le goût du café aux lèvres. Parmi eux, Isabelle Broers. Elle est enseignante de langues modernes dans le secondaire inférieur. Aujourd'hui, à cette heure-ci, elle a cours d'anglais avec les deuxièmes dans l'une des deux salles de classe dédiées aux Neues Lernen. Celle-ci se trouve dans le bâtiment « Icare ». Les professeurs de langues qui suivent la méthode Neues Lernen y ont entreposé une grosse partie de leur matériel. Dans une armoire et dans un coin. Car la classe est partagée avec l'option théâtre. La pièce est encore vide mais les élèves commencent à s'agglutiner autour de la porte. Il n'y a pas de bancs. Les chaises sont alignées serrées le long des baies vitrées, ce qui laisse un grand espace libre au centre de la classe. Sur le dossier, nous remarquons des petits cartons de couleurs. Quatre couleurs, pour quatre lettres : « T », « E », « A », « M ». Une lettre et une couleur par chaise. Avant de laisser entrer les élèves, Isabelle Broers demande l'aide de quatre volontaires. Les doigts se lèvent, quelques élèves sautillent et sollicitent le professeur de quelques « Moi, Madame ! ». Aussitôt choisis, les quatre volontaires se ruent dans la classe et installent les chaises en cercle. La chaise « T1 », suivie de la chaise « E2 », suivie de la chaise « A3 », suivie de la chaise « M4 », suivie de la chaise « T5 » et ainsi de suite. Ceci fait, les volontaires distribuent les cartons avec les mêmes lettres et couleurs chiffrées aux élèves qui entrent. Chacun doit s'asseoir sur la chaise correspondant à son carton. Pour moi, ce sera la T13. Isabelle Broers m'explique :

- Ce système nous permet de créer facilement et rapidement des sous-groupes de travail. Tous les « T » ensemble, tous les chiffres impairs, ou, le plus souvent, on les fait travailler par quatre, en équipes (team, en anglais). Dans ce cas chacun a un rôle prédéterminé par sa lettre. Le « T » recentre le groupe sur la tâche et veille au respect du timing *(task & time)*, le « E » encourage l'ensemble de l'équipe *(energy)*, le « A » est le porte-parole de l'équipe *(announcer)* et le « M » se déplace si nécessaire et rassemble le matériel utile *(movement & material)*. Comme les attributions sont redistribuées à chaque cours, les élèves auront pu occuper sur l'année plusieurs fois chaque rôle, qui réclame des compétences chaque fois différentes. En plus, ce système permet de ne pas avoir toujours les mêmes élèves ensemble dans les groupes et assis à côté du même camarade de classe à chaque cours.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 32.12/ Neues Lernen, le plaisir d'apprendre

Le cours commence, par une petite séance de « Brain Gym »[1]. Mme Broers fait résonner la classe d'une musique entraînante et c'est parti pour un peu de gymnastique ! Le tout en anglais :

- *Put your elbows on your knees. Rhythmically, one-two ! With liveliness ! Higher your knees, Jessica ! And now... stretching of the arms and fingers !* [2]

Désormais tous assis, des murmures, des mots glissés aux creux des oreilles et des petits rires retentissent çà et là. Ma présence intrigue les élèves, qui s'interrogent. Ce qui n'échappe pas à Mme Broers. Elle décide d'en tirer profit :

- *Well, as you can see somebody joined us today. He'll stay for the whole lesson. Who wants to ask him a question?*[3]

Et les questions fusent. Parfois en anglais, parfois en français. Dans le second cas, Isabelle Broers rappelle :

- *In English, please !* [4]

Je réponds à leurs questions, en anglais.

Le cours continue. Une élève est interrogée sur les verbes irréguliers vus pendant les cours précédents, puis une autre et encore un autre. Les infinitifs sont écrits sur des cartons et posés au sol. Les élèves prennent les cartons les uns après les autres et donnent la forme du *simple past*[5]. Puis inversement, on passe du simple past à l'infinitif. Ils sont volontaires et ils seront notés. Ceux qui ne sont pas sélectionnés sont déçus. Car ils ont étudié. Ce sera pour une autre fois.

Changement d'activité. Par deux, les élèves ont vingt minutes pour répéter deux morceaux du dialogue qui sert d'épine dorsale à l'ensemble des activités du moment ; ils en sont au dialogue 4. Les élèves ont déjà répété et ils se sont munis d'artefacts pour les aider dans leur jeu théâtral. A l'issue du temps imparti, plusieurs groupes présenteront le dialogue. Toujours aussi volontaires, ils sont notés pour leur prestation.

La dernière activité du jour consiste à retravailler autour du vocabulaire du dialogue 4. Mais pas n'importe comment. Par équipes de quatre, en « team », les élèves doivent reclasser les mots sous forme de « Mind Map »[6].

Chaque groupe décide lui-même comment il va classer les mots. Ensuite, chacun recopie pour lui le diagramme. En guise de devoir, Mme Broers demande aux élèves de faire un dessin à côté d'une majorité de ces mots, pour en favoriser la mise en mémoire par une accroche visuelle. Elle vérifiera au prochain cours que la tâche a bien été réalisée. Il ne reste plus qu'à tout replier et ranger, dans un brouhaha croissant : les portes du weekend s'ouvriront toutes grandes dès que le seuil de la classe aura été passé ! »

Michaël Lontie

© Michaël Lontie

[1] Il s'agit de gymnastique réalisée simultanément à des activités cérébrales, comme par exemple des rappels d'apprentissages antérieurs. Le « Brain Gym » fait donc office d'échauffement à la fois physique et cortical.

[2] Traduction : « Mettez vos coudes sur vos genoux. En cadence, un-deux ! Avec entrain ! Plus haut tes genoux, Jessica ! Et maintenant... étirement des bras et des doigts ! ». Le professeur ne parle qu'anglais aux élèves. Si, pour une raison particulière, le recours au français s'impose, un lieu y est dédié dans un coin de la classe.

[3] Traduction : « Bien, comme vous pouvez le constater quelqu'un s'est joint à nous aujourd'hui. Il va rester pour toute la leçon. Qui veut lui poser une question ? »

[4] Traduction : « En anglais, s'il vous plaît ! »

[5] Le simple past correspond à l'imparfait, en français.

[6] Les Mind Maps (ou Mind Mappings, appelées parfois « cartes heuristiques » en français), sont des diagrammes constitués de manière à faire correspondre des éléments entre eux dans un sens déterminé et logique pour l'esprit (lien sémantique). Les Mind Maps permettent de faire coïncider des fonctions différentes du cerveau : logique, langage, image, spatialité, séquence, globalité,... et favorisent donc la mémorisation pour des types d'intelligence variés.

Cours particuliers :

*Les indicateurs de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) relèvent le fait que 70% des élèves recommencent au moins une année durant leur scolarité et que 20% des élèves quittent l'enseignement sans diplôme à la fin du secondaire. En fait, chaque année, ce sont quelque 60.000 élèves qui redoublent dans le fondamental ou en secondaire. Pour contrer la menace du redoublement, ou pour permettre à leur enfant de progresser significativement, les parents ne se reposent pas seulement sur l'école. Ils recourent en effet à des moyens d'apprentissage parallèles comme l'achat de matériel didactique ou de livres d'exercices supplémentaires, une aide directe de leur part et surtout... ils se tournent vers les cours particuliers, les stages d'études ou l'étude dirigée payante. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau puisqu'il prend sa source dans le courant du XIX*ème *siècle, connaît toutefois une croissance exponentielle.*

Interpellée par la détresse de nombreux parents quant aux solutions à apporter aux échecs de leurs enfants, l'UFAPEC a sondé ses parents affiliés dans le cadre d'une vaste étude ayant trait aux cours particuliers. Celle-ci s'est déroulée entre septembre 2011 et janvier 2012. Dans un premier temps, un questionnaire quantitatif a été soumis à nos affiliés et à des parents d'écoles du Brabant wallon. Il visait à répertorier un certain nombre d'informations relatives à la forme des cours particuliers, aux motivations à suivre ses cours, aux matières, aux coûts... Nous avons reçu 172 réponses exploitables. Dans un second temps, nous avons procédé à des entretiens qualitatifs, que nous avons ensuite analysés et comparés pour mettre en évidence les attentes, recommandations, problématiques et ressentis des parents. Les résultats, indicatifs, nous ont permis de dégager certaines récurrences remarquables et pertinentes que nous soumettons ici rapidement. Nous les enrichissons de quelques témoignages.

QUI, QUOI, COMBIEN ?

Il est difficile de chiffrer précisément la proportion d'enfants qui suivent des cours particuliers, notamment parce qu'un grand nombre de ces cours sont donnés de façon non-déclarée. D'après une étude menée par la Communauté Européenne, un élève sur dix y aurait recours au moins une fois sur l'ensemble de son cursus primaire et secondaire[1]. L'étude note par ailleurs une augmentation croissante, surtout depuis ces 25 dernières années.

Les élèves qui prennent des cours particuliers sont autant des filles que des garçons, mais on constate que la filière générale est surreprésentée.

Et si ce sont généralement les milieux les plus aisés qui font appel à des professeurs particuliers, il faut noter que de nombreux parents à revenus modestes font de réels sacrifices financiers pour soutenir la scolarité de leur enfant :

« C'est indispensable. Sans ça, ils ne passaient pas leur année. »

Autre élément intéressant à pointer à ce sujet : la grande majorité des parents qui recourt à ce service sont diplômés du supérieur.

Au hit-parade des matières privilégiées pour les cours particuliers, les mathématiques figurent très largement en tête de classement, suivies par les cours de langues et plus loin encore, par les cours de sciences et le français.

© Charlotte Meert

[1] Cf. DE STANDAARD, « Bijlessen in opmars », article du 14 juin 2011 : http://www.standaard.be/artikel/detail.aspx?artikelid=9E3B7ABM.

À petites doses !

Le coût varie de 10 à 50€ de l'heure. Les enseignants et anciens enseignants sont souvent les plus onéreux, mais ils sont aussi ceux dont on peut attendre de réelles compétences. Les étudiants proposent leurs services à des prix moins élevés mais les compétences peuvent être plus aléatoires. Les entretiens ont mis en évidence des difficultés lorsque le professeur particulier est l'enseignant de l'élève. Il y a d'abord le fait qu'un professeur qui ne parvient pas à se faire comprendre par l'élève en classe n'est vraisemblablement pas le plus à même pour le faire progresser : les explications seront souvent les mêmes qu'en classe ; on perd le bénéfice d'une réexplication avec d'autres mots et d'autres techniques d'apprentissage. Ensuite, il y a une dimension de chantage auprès des parents : « si votre enfant ne prend (continue) pas de (les) cours particuliers, il ne pourra pas réussir. Pour ma part, c'est XX€ de l'heure ».

« C'est un peu cher. Mais comme ça marche... Ce professeur-ci demande 40€ de l'heure. C'est très, très cher ! »

« Ça me coûte 60€ tous les week-ends ! J'ai de la chance de pouvoir me le permettre. »

«Je trouve que c'est très onéreux. (...) on préfère ne pas trop calculer parce que franchement, on serait dégoûtés (...), mais bon, il faut le faire ! »

Le fait de faire appel à une société commerciale ne garantit pas nécessairement la compétence des professeurs, ceux-ci n'étant pas (systématiquement) évalués par ces sociétés. Cela garantit par contre un coût fixe et permet de changer plus facilement et rapidement de professeur si le premier ne convient pas. Il y a donc un contrôle relatif des tarifs et de la formation ; par ailleurs, il s'agit ici de prestations déclarées, ce qui évite (en partie ?) les travers du marché noir. Ceci dit, les expériences vécues par les parents avec ces entreprises divergent. Certains sont ravis de l'aide qu'ont apporté les services de ces sociétés, d'autres regrettent d'y avoir fait appel...

« Et là ça m'a coûté un pont et ça a été une très mauvaise expérience pour mon fils et pour moi. Parce que j'ai dépensé beaucoup d'argent. Beaucoup trop. Et parce que ça met les autres parfois aussi en péril : car on place l'argent là plutôt qu'ailleurs. »

Dans certains cas, c'est la relation avec les professeurs particuliers qui pose problème, professeurs qui ne sont pas nécessairement impliqués à 100% dans l'aide à l'élève. Et certains tirent sur la ficelle...

« Les étudiants qui viennent donner cours ne sont pas ponctuels. Ils nous disent qu'ils viennent et ils ne viennent pas, et la fois suivante ils s'excusent. Ils arrivent : ils arrivent en retard, mais ils partent à l'heure. Mais vous, vous payez de l'heure ! »

QUELS EFFETS ?

Les parents constatent des effets positifs produits par les cours particuliers. Les résultats scolaires s'en trouvent souvent améliorés, la confiance en soi des enfants augmente, les enfants montrent une discipline au travail accrue, le comportement en classe est plus positif. Les parents se disent en très grande majorité satisfaits des cours donnés à leurs enfants. Ils auraient « fonctionné » au vu de leurs attentes au départ. Le point très négatif qui est souligné par presque tous les parents concerne le coût des cours ! Et s'ils semblent apporter une aide réelle à l'adolescent, les parents n'ont pas à devoir dépenser des sommes dans des cours privés extrascolaires pour faire réussir leur enfant à l'école.

« Je suis content du résultat, mais c'est pour moi une aberration de devoir avoir recours à ces cours. Tout cela devrait se passer en milieu scolaire, sauf pour les élèves avec de graves difficultés. »

« Malgré un coût important pour une remédiation qui reste une obligation de l'école, ces cours lui ont permis de terminer ses humanités. »

© *Charlotte Meert*

Seuls 2.5% des parents répondants nous ont dit n'avoir vu aucune amélioration chez leur enfant et aucun parent n'a fait état de moins bons résultats. Donc, les cours particuliers, « ça fonctionne ». Mais ça coûte cher, aussi. Et puis il y a des conséquences possibles auxquels il faut être attentif en tant que parent : la fatigue, la démotivation liée à l'allongement du temps scolaire de l'enfant et à la suppression d'activités extrascolaires (sport, musique, théâtre,...) pour suivre les cours particuliers.

« Elle avait vraiment du mal à travailler (...) ; c'est vraiment l'idée de rester sur une chaise, sept ou huit heures par jour et puis de devoir encore se mettre à travailler le soir à la maison. Étudier, etc. ce n'est pas son truc. »

ET DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ?

Certains parents nous disent que l'école est en partie responsable de la situation actuelle. Elle participe à la démotivation des élèves. Elle alimente la culture de l'échec. Pour ces parents, l'école c'est encore trop souvent ceci :

« Les professeurs ne semblent plus avoir le temps de se consacrer aux élèves et le système scolaire fonctionne avec les sanctions : les élèves perdent confiance et n'imaginent même pas pouvoir apprendre sans être continuellement jugés ! »

« C'est la culture de l'échec et du renforcement négatif. »

« C'est la mentalité. On est encore au stade du "rouge". Est-ce que vous apprécieriez, maintenant, si j'étais sur votre dos à marquer en rouge chaque fois que vous faites quelque chose qui n'est pas bien ? Je ne sais pas combien de temps vous tiendriez. »

Il ressort de notre enquête que certains jeunes ne collent pas au « métier » d'élève, aux « moule » et « modèle de l'élève parfait » qu'attendrait l'école. L'école est conçue d'une manière telle que certains jeunes ne suivent pas le rythme.

« L'école veut que tout le monde se fonde dans le même moule. Or, nous sommes tous différents et nous avons tous une manière différente de comprendre, d'apprendre et d'assimiler les choses ! »

« L'école n'est pas faite pour les enfants non standards. Ces enfants dérangent, car ils ne rentrent pas dans le "moule". »

« Elle a déjà des problèmes de dyslexie, ce qui n'est pas évident. »

« J'ai un fils qui est totalement "adapté" au milieu scolaire, avec les compétences qu'il faut. Et l'autre pas du tout ! Je suis persuadé que ce n'est pas une question de compétences intellectuelles, mais que le milieu scolaire n'offre qu'une manière d'apprendre : l'oral, académique, devant une classe. »

« L'école est faite pour un certain type d'enfants qui sont "organisés, structurés, etc. mais dès que vous avez quelqu'un qui est un peu rêveur, ce n'est pas fait pour lui. »

Les parents ont aussi parfois recours aux cours particuliers en raison d'un échec de l'aide apportée par l'école. Certaines écoles offrent des remédiations en interne, mais celles-ci ne sont pas toujours efficaces. Après avoir « épuisé » cette cartouche de remédiation gratuite, les parents sont parfois « obligés » de se tourner vers une offre privée en dehors de l'école.

« C'est plutôt une cour de récréation qu'un cours de rattrapage, d'après l'écho que j'en ai. Et donc à mon avis, ce n'est pas très efficace. »

« Le choix des cours particuliers s'est imposé rapidement, car les cours de rattrapage (en groupes d'élèves de plusieurs niveaux différents) proposés par l'école ne permettaient pas à notre enfant de revoir les matières à faiblesse. Le professeur de rattrapage ne revoyant en vitesse que les notions de théorie des différents niveaux des élèves présents. »

© Charlotte Meert

© Charlotte Meert

Ensuite, il existe en Fédération Wallonie-Bruxelles une « hiérarchie » implicite entre établissements scolaires, certains réputés « meilleurs » que d'autres, des établissements réputés « d'élite » ou d'autres établissements moins bien considérés. Certaines écoles sont alors taxées de « plus difficiles » que d'autres. Pour que leurs enfants puissent y réussir et rester dans cet établissement, les parents vont parfois être amenés à avoir recours aux cours particuliers. Certains parents sont influencés également par ce qui se passe dans d'autres familles, car si l'on voit autour de nous les parents d'autres élèves de la classe avoir recours aux cours particuliers, on peut plus facilement en prendre également.

« Déjà d'un, ils ne sont pas dans une école facile. Donc là, c'est vrai que c'est un peu 'marche ou crève'. »

« Il y a des parents qui me disent que 'ce n'est pas possible de réussir à l'école X sans cours particuliers'. On y passe et puis point. En échec dans telle branche, hop 'cours particuliers'. »

Certains parents parlent même d'une « chance » que leurs enfants aient pu être admis dans cette école, et comptent bien y laisser leurs enfants. A tout prix.

« On a eu de la chance qu'elle soit là. »

CE QU'EN PENSE L'UFAPEC

L'UFAPEC reconnaît qu'une aide extérieure à l'école, un soutien extrascolaire ponctuel, peut être pertinent pour aider l'élève et le remettre sur les rails de l'école. Mais le recours à des cours particuliers **doit demeurer l'exception** pour faire face à un problème ponctuel et répété.

L'UFAPEC regrette l'expansion du recours au soutien scolaire payant hors école et souhaite ici rappeler l'importance des remédiations internes à l'école. D'une part, il n'est pas normal que des enfants qui passent sept heures par jour à l'école doivent encore retravailler leurs cours avec des tiers à la maison. D'autre part, l'école se doit d'être gratuite et, pour ce faire, les parents ne doivent pas être obligés de dépenser des sommes conséquentes pour la formation et la réussite de leurs enfants.

La situation actuelle induit une dualité entre les parents qui ont les moyens de payer un professeur particulier à leur enfant et ceux qui n'en ont pas les moyens. Les parents ont tous de bonnes raisons d'offrir des cours particuliers à leur enfant, mais le recours à ceux-ci semble se banaliser et crée de grandes inégalités entre les familles. Une école vraiment « gratuite » devrait permettre la réussite de tous par remédiation interne. Les cours particuliers employés à grande échelle, et c'est une tendance de plus en plus nette, créent des biais. L'enseignant ne se rend pas compte nécessairement que la compréhension et la réussite de ses élèves ne dépendent pas que de lui mais reposent aussi sur des aides externes. Ensuite, la prise de cours particuliers par certains élèves (et pas d'autres) les favorisent. Le plus souvent au détriment des autres, dans la mesure où les professeurs établissent généralement leurs cotations en fonction de la moyenne de la classe (constante macabre). De plus, il y a un risque, celui d'aboutir à une école privée payante en parallèle à l'école publique (comme en Corée du Sud, certes non obligatoire mais fréquentée par plus de 80% des élèves...).

La problématique des cours particuliers participe de façon consécutive à celle du redoublement et de l'orientation « forcée » vers des filières techniques ou professionnelles. Pour éviter que leurs enfants « doublent » une année, certains parents se tournent vers les cours particuliers. Parce que de nombreuses études témoignent de l'inefficacité de la pratique systématique du redoublement, l'UFAPEC souhaite à terme une réduction significative de celui-ci dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sans pour autant devoir baisser les niveaux d'exigence. Pour cela, il faut investir davantage dans l'accompagnement préventif (remédiation) des élèves. Dans une sorte de cercle vertueux, la chute du taux de redou-

blement devra ensuite permettre d'investir davantage dans la remédiation. Il y a, pour ce faire, des stades de transition, qui passent par un renforcement de la remédiation interne (en général) et de la remédiation directe (en particulier). Notre demande est claire : réduisons le redoublement et, avec l'économie engendrée, améliorons la remédiation.

Il faut également améliorer la formation continue et initiale des enseignants (notamment sur la pédagogie différenciée, la gestion mentale, les jeunes « dys », etc.), car ils seront dès lors plus à même de détecter les besoins spécifiques de chaque élève et de l'aider dans ses difficultés scolaires. De plus, pourquoi ne pas envisager de former certains professeurs à la « remédiation », de généraliser la présence de professeurs spécifiques qui ne s'occupent que de ça (comme il en existe déjà dans certaines écoles) : enseigner en cours de remédiation ou dans une salle de classe de cours normal, ce n'est pas la même chose. Et nous nous posons cette question : pourquoi, le plus souvent, ce sont des jeunes enseignants qui doivent s'occuper de cette remédiation ?

De bonnes pratiques existent dans de nombreuses écoles de notre réseau mais elles restent tributaires d'une priorité donnée par la direction et le pouvoir organisateur à la remédiation dans le partage des heures NTPP (Nombre Total de Périodes Professeurs) disponibles. Une discussion autour de ces pratiques, notamment avec les parents, pourrait permettre l'amélioration de la qualité de la remédiation. L'UFAPEC recommande de multiplier les lieux d'échanges entre l'école et la famille sur cette problématique.

Pourquoi ne pas imaginer d'autres alternatives encore, complémentaires à la remédiation : cours de méthode de travail, coaching interne à l'école (et à faibles coûts), pratiques de tutorat ou de parrainage des élèves entre eux, plan individuel d'apprentissage, etc. ? Si l'école a des difficultés pour renforcer son système de remédiation, ou d'étude dirigée, l'Association de Parents, dans la mesure de ses possibilités, pourrait apporter son soutien. Hors école, les écoles de devoirs reconnues en Fédération Wallonie-Bruxelles peuvent aussi soutenir le jeune et l'encadrer. Bref, il est temps que partout on puisse ouvrir la porte au débat sur la remédiation et le soutien scolaire dans chaque établissement en fonction de ses réalités et des forces en présence, pour ensuite proposer et mettre en œuvre des solutions concrètes...

Michaël Lontie

© Charlotte Meert

Pour en savoir plus, lire l'étude complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 21.12/ET1- Les cours particuliers : une école après l'école ?

Joachim, 15 ans, zoome sur son passage dans le technique

Au terme de 3 années dans le général, Joachim se trouve face à un choix en juin 2012 ; soit il recommence sa troisième année mais dans une autre école, soit il s'oriente vers une quatrième année en technique de qualification ou en professionnel.

M.L : Qu'est-ce qui a fait que tu es aujourd'hui en technique ? Est-ce un choix ?

J : J'ai décidé de doubler pour rester en transition. J'aurais pu aller en 4ème en qualification mais je préférais rester en transition pour ne pas m'enfermer dans un parcours scolaire que je n'aurais pas souhaité.

M.L : Comment as-tu vécu le passage du général au technique de transition ? Qu'est-ce qui a le plus changé ?

J : Les quinze premiers jours, je me suis demandé où j'étais tombé. Certaines choses sont très différentes. Mais aujourd'hui, je ne regrette pas du tout mon choix. J'ai toujours eu des difficultés dans mon ancienne école, d'abord au niveau disciplinaire. Et puis je n'arrivais pas à bien suivre. On m'a un peu poussé à changer de cap. J'ai choisi mon école actuelle pour l'option : audio-visuel.

M.L : Lors de ton changement d'école, comment cela s'est-il passé ?

J : L'école m'a dit que je pouvais doubler dans le général, mais que le conseil de classe me conseillait de me diriger vers l'enseignement technique. Ma maman m'a dit de m'adresser au SIEP (Service d'Information sur les Etudes et les Professions). Ils ont répondu à mon mail de façon assez complète.

M.L : Comment as-tu choisi ton option ? En es-tu satisfait ?

J : J'ai choisi sur base d'un listing. Ça m'intéressait. J'aime bien la photo – ça correspondait à un attrait personnel, à mes loisirs. Et je suis très content de mon choix !

M.L : Qu'est-ce que tu regrettes du général ? Et à l'inverse, qu'as-tu découvert avec bonheur dans le technique ?

J : Je ne regrette rien du général. Le technique de transition est plus complet. Les profs d'option sont des passionnés, ils sont vraiment là pour nous aider. Je sens beaucoup plus de soutien. Dans le général, les profs s'en foutaient plus. Les profs d'option sont beaucoup plus attentifs à la personne et à ses projets. Les profs du général donnent leurs cours et s'en foutent du reste. Il y en a un qui nous a dit ceci un jour (c'était un prof de sciences) : « Que vous réussissiez ou que vous ne réussissiez pas, moi, je m'en fous, j'ai de toute façon mon salaire qui tombe à la fin du mois ».

M.L : As-tu vu une différence dans les comportements vis-à-vis des personnes (profs, élèves et autres) ?

J : Les comportements sont très différents. Dans mon ancienne école, je faisais ce que je voulais. Maintenant, si je bouscule quelqu'un dans les couloirs sans faire exprès, je m'excuse rapidement. L'année passée, j'avais plusieurs pages de remarques. Ici, dans ma nouvelle école, il est beaucoup plus difficile d'avoir une remarque. Par contre, au niveau des éducateurs, ce sont des gardes de police. Dans mon ancienne école, les éducateurs étaient plus sympas ; ils étaient d'abord là pour nous aider, on pouvait discuter avec eux.

M.L : Les élèves sont-ils motivés par les cours généraux ? Par les cours d'option ? Qu'en est-il de ta motivation à toi ?

J : Au niveau des cours généraux, les élèves ne sont pas très motivés. Mais les cours sont plus faciles que dans mon ancienne école. Sans vraiment travailler, je suis premier de classe. Par contre, au niveau des cours d'option, tout le monde y va avec plaisir. Je préfère le style d'enseignement actuel. Mais c'est mon avis, ça ne vaut pas nécessairement pour d'autres.

M.L : Trouves-tu que l'enseignement technique est suffisamment valorisé ? Qu'est-ce qui, selon toi, pourrait être fait pour qu'il ait une meilleure image ?

J : On ne peut pas dire que le technique soit valorisé. C'est sans doute dû au fait que la population n'est pas la même. Le problème, c'est la réputation du technique. Il faut dire qu'on voit des choses dans le technique qu'on ne voit pas ailleurs. Si au départ j'en ai eu un peu peur et que je me demandais où j'étais tombé, maintenant que j'ai dépassé le stade des apparences, je trouve ça mieux. Par exemple, on peut s'habiller comme on veut. Certains viennent en basket-training. Il n'y a pas de jugement sur l'apparence ni sur ce que je « possède ». Certains élèves du qualifiant m'ont dit qu'ils n'attendaient qu'une chose : être le plus rapidement possible sous contrat. Sans avoir acquis le CESS. Ce sont souvent des élèves qui n'ont pas vraiment choisi leur option.

M.L : Préfères-tu une formation qui te permette de pouvoir choisir entre plusieurs métiers différents à son issue ou une formation qui te garantisse d'avoir un travail à la sortie de tes études parce qu'il s'agit d'un métier fort demandé par les entreprises ?

J : Je préfère de loin une formation qui me laisse la possibilité de faire des choix par la suite. Je veux pouvoir changer de boulot s'il ne me plaît pas plutôt que d'aller toute ma vie dans un lieu où je ne me plais pas.

Propos recueillis par Michaël Lontie

Une célébration interculturelle !

© Bernard Renson

De plus en plus d'écoles connaissent et vivent le brassage des cultures, car elles accueillent de nombreux élèves issus de l'immigration de la première, seconde ou encore troisième génération. Chacun en ce cas porte sur ses épaules, parfois fragiles, le poids de sa culture, la richesse de celle-ci ou le risque de se sentir étranger, pas reconnu, pas compris. Une école à Liège, le collège Saint-Louis, enseignement secondaire, à l'instar de nombreuses autres à travers les diocèses, vient de proposer à ses élèves, dans le cadre de son 120ième anniversaire, une célébration interculturelle.

Nous ne sommes pas ici dans les grandes recherches sociologiques et théoriques sur le sujet, ni même dans les polémiques de la vie pratique où les uns se « frottent » aux différences vécues par les autres. Au contraire, à l'initiative de l'accueil de tous voulu par le projet éducatif de notre réseau, nous sommes dans la mise sur pied d'un espace de paroles, d'échanges, d'ouverture aux mœurs et pratiques des uns des autres, une célébration de notre parcours, de notre vécu, sans jugement, avec curiosité et respect.

Une célébration pour tous les élèves avec leurs professeurs, et même quelques anciens invités pour la circonstance. Parmi les chrétiens, des catholiques, protestants, pratiquants ou non, et puis des athées, des « en recherche », des élèves issus du monde juif, musulman, bouddhiste ou encore hindouiste ; européens, africains et asiatiques formaient pour l'heure un monde devenu grand village où tout le monde se côtoie.

Une communauté vivifiante exprimant bien le caractère multiculturel. Pour installer tout ce monde (+/-1100 élèves), il a fallu organiser cette célébration en deux fois, avec une belle intégration des niveaux d'âges, de la première à la sixième année chaque fois.

Autour d'un animateur qui présente, fait le lien entre les interventions et amène progressivement l'assemblée au recueillement, tour à tour les élèves de la première à la sixième année viennent présenter la façon de s'accueillir, les rites de passages, les vêtements, les représentations de Dieu, la solidarité et enfin les questions à propos de Dieu selon les cultures différentes. Ces présentations ont été ponctuées par des chansons de nos chanteurs modernes (Grégoire, Noah, Rapsat) qui expriment l'amour universel, le soleil pour tous, la traversée des frontières ou encore le « vivre-ensemble ». Cette célébration pouvait prendre des allures de concert où les jeunes applaudissaient les prestations de leurs condisciples ou encore les chants ; elle a pu aussi prendre un ton plus grave quand tous ont été amenés à porter dans le silence et dans le cœur la mémoire des condisciples, parents ou amis trop tôt disparus. Devant la mort, en effet, chacun se retrouve dans un infini respect au cœur du même silence partagé.

Pendant une heure environ, les traditions du monde ont été ainsi célébrées, rappelant à chacun l'originalité et l'importance de ses rites et coutumes, offrant un magnifique patchwork à la vue de tous. Une initiative, inhérente aux valeurs et convictions, de la communauté chrétienne qui veut s'ouvrir aux autres, faire la place belle à l'interculturalité, et offrir à chacun sa place dans le processus de l'éducation de tous. Personne n'est à côté de l'autre, tout le monde vit avec l'autre ! Un grand moment où l'intelligence féconde l'émotion, où le courage transcende tous les replis frileux ! A vivre !

Pour la C.I.P.S.
(commission interdiocésaine de pastorale scolaire)

Baudouin Leruth

Parler pour sortir du largage en «pleine mère»

De façon surprenante, le simple fait de savoir que je ne suis pas la seule à « être larguée en pleine mère » me procure un grand soulagement. Jusque-là, j'étais envahie de sentiments négatifs au sujet de la relation à mes enfants. Je ne me sentais pas une mère monstrueuse, mais « pas suffisamment bonne ». Aujourd'hui, je peux enfin mettre un mot sur mon état : « épuisement ». Voilà le poison qui s'est infiltré dans ma vie parce que j'ai voulu tout faire, et toujours répondre au plus près aux besoins de mes enfants. C'est une histoire qui aurait pu mal finir.

Stéphanie Allenou, éducatrice spécialisée et mère de trois jeunes enfants (sa fille avait 20 mois lorsque les jumeaux sont nés) nous livre un récit poignant, un témoignage courageux d'une mère exténuée. Elle parle sans tabou de ses sentiments d'isolement, de doute, de peur, de découragement.

C'est effrayant, ils me suivent partout ! Il m'est impossible d'aller seule aux toilettes : soit je laisse la porte entrouverte et ils la poussent puis essaient de s'installer sur mes genoux, soit je la ferme et ils tambourinent dessus en hurlant. Leur tapage m'insupporte. Téléphoner est également très compliqué ; cela suppose de me ménager un temps où je sois sûre de ne pas être dérangée, ce qui n'arrive pas.

Stéphanie Allenou ne comprend pas ce qui lui arrive, pourquoi n'arrive-t-elle pas à élever ses trois enfants alors qu'elle n'avait auparavant pas éprouvé de difficultés particulières dans son métier d'éducatrice spécialisée ? Elle pointe la solitude comme un mal insidieux qui lui fait perdre ses repères et son contrôle d'elle-même.

Personne ne me seconde pendant la journée. Avant, au travail, nous formions une équipe. Jamais nous n'étions isolés plusieurs heures de suite. Quand les relations devenaient difficiles avec un jeune, ou bien quand nous nous sentions dans une impasse, un autre professionnel prenait le relais. Là, je me sens désespérément seule, et je sais que ça va durer.

Le manque de sommeil, les exigences de plus en plus importantes des jumeaux vont la faire basculer et elle va se sentir peu à peu maltraitante pour eux.

Petit à petit, je développe des sentiments négatifs à leur égard : on ne peut pas me priver ainsi pendant des mois d'un besoin aussi vital que le sommeil. Il m'arrive de poser sur eux un regard très dur. Je ne parviens pas à les voir tels qu'ils sont : des enfants au sommeil perturbé. Je ne vois que des petits tortionnaires qui mettent en danger ma survie. Cela fait de moi une « mauvaise mère » et d'eux de « mauvais enfants ». Je bous de colère. Celle-ci est à peu près contenue pendant la nuit, mais elle finit toujours par exploser dans la journée. L'idée d'aller voir un psychologue ne me traverse même pas l'esprit, moi qui suis pourtant branchée « psy ». Je me dis que ça va passer. Mais les choses s'installent et, au lieu de réagir, je m'enlise.

Elle nous révèle son désarroi face à cette part noire d'elle-même et dénonce notre société qui idolâtre la maternité en oubliant la mère. Elle suggère des solutions pour entourer les mères épuisées et les encourage à oser dire leurs difficultés et surtout à sortir du silence et demander de l'aide. Son discours est aussi un témoignage d'optimisme qui veut prévenir le fléau du "burn out maternel" et ouvrir des portes. Merci d'avoir osé mettre des mots sur un mal trop souvent ignoré, caché ... un mal honteux.

Stéphanie Allenou est aujourd'hui créatrice d'entreprise : la société Tribuletsens et l'association « L'îlot famille » à Nantes qui met à disposition des vélos biporteurs, triporteurs, etc.

Anne Floor

Référence : Stéphanie Allenou, « *Mère épuisée* ». Editions les liens qui libèrent ou Marabout poche, 2011 ou 2012.

Printemps fête Pâques

Agnès Lohest
Autoédition, 2013 • 24 €

« Avec le retour des oiseaux migrateurs, le printemps s'annonce. Toute la nature s'affaire jusque dans les moindres détails. Les animaux se transforment, comme par magie, pour la grande Fête de la Vie »

21 cartes illustrées à suspendre jour après jour pour se préparer à la fête de Pâques afin de réinventer, avec les enfants, cette fête ancestrale dans un esprit original. Possibilité de le réutiliser chaque année. Contenu de la boîte : 24 cartes, une corde et des petites pinces Pour enfant de 5 à 12 ans. Disponible en librairie ou par mail : agnilo@base.be - http://www.facebook.com/agnes.lohest

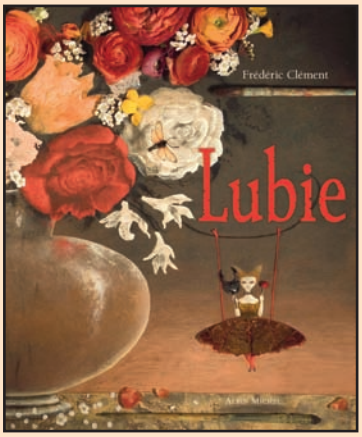

Lubie

Frédéric Clément
Albin Michel, 2012 • 17,60 €

Il ne faut pas être passionné de lecture ou de peinture pour lire et apprécier « Lubie ». Au fil des pages, le lecteur se pose des questions, l'histoire glisse vers le fantastique, puis revient dans le récit, aborde également la filiation et l'héritage paternel parfois lourd. L'envie de passer à la page suivante est forte car on veut découvrir la suite. Par ce livre à la fois conte et biographie, Frédéric Clément nous fait pénétrer, avec un grain de folie, dans l'atmosphère des peintres flamands du XVII^{ème} siècle. La lecture de cette vie de Jan Breughel nous donne envie de découvrir ses peintures, ainsi que celles de son père et de son frère. Un livre à lire, à admirer et à partager en famille !!
A partir de 8 ans

Alors je m'en vais

Eléonore et Emilie Seron
Pastel, 2012 • 11,50 €

Ce n'est pas facile de voir ses parents se réjouir de l'arrivée d'un petit frère alors qu'on aurait préféré rester le seul « bébé » de la famille ! Lorsqu'elle comprend que son petit frère ne partira pas, une fillette nous raconte qu'elle décide de s'en aller dans la forêt, là où personne ne l'ennuie jamais. Quel bonheur de retrouver son ami Gredin avec qui elle aime sauter dans la boue, sans se faire gronder ! La forêt la prend petite comme elle est et ses amis l'admirent pour ce qu'elle fait ! Un beau petit livre qui peut aider les parents à préparer leur enfant à l'arrivée d'un bébé !

Le loup des sables

Asa Lind et Violaine Leroy
Bayard, 2012 • 11,90 €

Quel fantastique univers que celui de Zacharina qui, se sentant délaissée par ses parents, part bouder sur la plage. Et là, elle fait la rencontre d'un loup des sables, tour à tour philosophe et poète. Commence alors un échange profond autour de multiples questions de la vie. Dans un univers où les bleus sont des sortes de médailles récompensant les actes risqués, où les lettres spéciales n'arrivent pas avec le courrier, on assiste à la compréhension ainsi qu'à l'ouverture d'une jeune fille sur le monde d'aujourd'hui. Des historiettes intenses et amusantes dans lesquelles piocher réconfort et réflexion.
A lire seul à partir de 9 ans ou en famille.

Violaine Dautrebande et Anne Floor

Théâtre Jeune Public

Le théâtre, art vivant, reflète les réalités d'aujourd'hui suscitant émotion et réflexion.

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Nain & Géante

Théâtre Musical Possible • de 6 à 12 ans

Un public rétif trouvera ce spectacle ringard, kitsch, démagogique.
Un public réceptif y verra de la poésie, de la tendresse, de la performance (le gigantisme et le nanisme alternent sans cesse d'un personnage à un autre, du corporel au virtuel).
Le jeune public se laissera sans doute séduire et appréciera ce divertissement plaisant. Il lui rappellera le décalage possible entre la réalité et les rencontres par écrans interposés.

© Valérie Burton

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Moi, Monsieur, moi !

Cie de la Casquette • à partir de 7 ans

© Yves Gabriel

Pas courant de voir une comédienne marionnettiste noire se révéler critique de la condition de la femme africaine dans un one-woman-show. Avec lucidité, humour et quelques longueurs, elle passe en revue les cérémonies de sacrifice, les visites chez le «guéritout», les filles prêtées, confiées, données à un parent, l'exil et l'esclavage. Bref, la difficulté pour la femme d'avoir une vraie place dans la société.

© Gilles Destexhe

Snacks

Cie Héliotrope • à partir de 8 ans • prix de l'enseignement fondamental

Paul Plèk, encore tout étonné d'avoir été le candidat sélectionné, descend quatre à quatre les gradins. Un casque à la main, le voici sur le plateau de l'industrie agro-alimentaire. S'il a été choisi pour son sens de la communication, il ne verra personne... Après avoir enfilé sa tenue de travail et introduit son code d'accès, il reçoit, proférées par haut-parleur, toutes les consignes à suivre pour fabriquer les «Snacks». Il a la désagréable sensation d'être perpétuellement épié, commandé, jugé. Rentabilité et efficacité obligées. Si le concurrent est de plus en plus tendu, le spectateur, lui, se détend à le voir à l'œuvre maladroitement dans un système qui se veut mécaniquement parfait.

THÉÂTRE D'OBJETS

Crayons de Famille

Théâtre Musical Possible • de 3 à 5 ans

© Yves Gabriel

Comme, hélas, dans de nombreuses familles, les parents de Gérôme se disputent. Alors, dans sa chambre, pour se défouler, il dessine encore et toujours, s'enferme dans un monde imaginaire, fantastique, magique, terrifiant, afin de trouver une clef. La clef de la paix ? Et sous nos yeux, ses planches de dessins passent de la deuxième à la troisième dimension. Du coup, un long tuyau d'arrosage évoque la jungle, les baleines d'un parapluie (avec leds aux extrémités) deviennent araignée géante, des sachets plastiques aux guirlandes lumineuses se métamorphosent en curieuses créatures, des pinceaux de maquillage prennent vie. Si la trame de l'histoire est un peu simpliste, les enfants seront attirés par l'animation, même brouillonne, des objets du quotidien.

Isabelle Spriet

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

**La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.
Tél. 02 643 78 80 ou
http://www.ctej.be/**

**Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu**

A vous de **jouer** !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Cartatoto additions

De 1 à 4 joueurs, à partir de 5 ans.

Apprendre et s'amuser avec les additions, rien de plus simple avec les Cartatoto ! Les 110 cartes de ce jeu représentent les tables d'addition de 1 à 10. Chaque table se repère rapidement par une couleur qui lui est propre. Au recto figure l'opération, au verso le résultat. Cartatoto additions permet aux enfants de progresser rapidement et avec plaisir.

Fairy tales

De 1 à 8 joueurs, à partir de 5 ans.

Il était un fois ...

Inspirez-vous des cartes illustrées pour inventer des histoires émouvantes ou saugrenues ! Pas de limite, faites place à votre imagination féerique et inventez les contes et légendes de demain. Un jeu idéal pour développer la créativité des plus jeunes.

Abalone travel

2 joueurs, à partir de 8 ans.

Lauréat de multiples récompenses et prix internationaux, ce classique revient en version de poche. Le but est simple : pousser six billes adverses en dehors du plateau hexagonal. Soyez tactique et stratégique pour remporter la partie. Très pratique, cette édition format voyage permet de jouer partout !

Contrario

De 3 à 10 joueurs, à partir de 12 ans

Au programme : des expressions, des titres de films et de chansons détournés derrière des synonymes, des contraires ou d'autres termes de la même famille.
Votre mission : retrouver les propositions originales le plus vite possible, et bien sûr plus rapidement que les autres joueurs ! Rapidité et perspicacité seront vos armes pour cette palpitante compétition. Un succès qui arrive en format « jeu en sac » !

Géraldine Volders